

## Bordeaux : St Eloi dans le viseur du Cal Ricard

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 7 mai 2010

L'émission *Les Infiltrés* a créé un traumatisme au sein du diocèse de Bordeaux, où l'Institut du Bon-Pasteur n'a jamais été bien accepté par le presbyterium. Le Cardinal-archevêque ne compte pas en rester aux belles déclarations et [écrit dans un communiqué](#) :



"Cette émission veut mettre en évidence les liens étroits qui existeraient entre ceux qui tiennent ces propos (militants du mouvement Dies Irae et jeunes de l'Ecole privé sans contrat Saint Projet) et l'Institut du Bon Pasteur. C'est sa thèse. **Qu'il y ait eu des contacts entre ces jeunes politisés et des prêtres de la paroisse Saint Eloi, c'est certain.** De plus, **le prêtre qui s'occupe de l'école est responsable aussi de l'ambiance qui y règne, que ce soit au niveau des adultes ou des jeunes.** Faut-il dire que les responsables de la paroisse Saint Eloi sont d'accord avec les propos tenus ? Je ne le crois pas. Eux-mêmes d'ailleurs le nient fermement. **Je parlerais plutôt de manque fort regrettable de vigilance.** Chez certains fidèles il s'agit d'influence de courants provenant d'une traditionnelle extrême-droite catholique.

**L'accueil dans l'Eglise diocésaine de l'Institut du Bon Pasteur implique une communion avec les autres composantes de l'Eglise de Gironde** qui sont appelées à vivre de l'Evangile

et à traduire dans des actes l'engagement que l'Eglise catholique a pris à Vatican II vis-à-vis des chrétiens des autres confessions chrétiennes, des juifs, des membres des autres religions et

des hommes de bonne volonté. Il ne peut y avoir de contre-témoignage en ce domaine.

**L'Institut devra rester vigilant sur ce point. Les actes doivent accompagner les déclarations.**

Il en va de la vérité et de la santé des liens de cet Institut avec l'Eglise diocésaine.

Pour aider à cette communion et à cette vigilance, **je mets en place une commission de relation avec les responsables de la paroisse de Saint Eloi. Elle aura pour tâche de veiller à la**

**communication entre ceux-ci et les autres instances du diocèse. Elle sera chargée de traiter les contentieux éventuels. "**

L'Institut du Bon-Pasteur a été autorisé en 2006 pour une période expérimentale de 5 ans. Cette autorisation devra être confirmée, prolongée... ou retirée en 2011. Sans aucun doute, le montage de

France 2 n'intervient pas par hasard.